

Rapport de la section de Montréal

Mot du président - Automne 2011



J'ai entrepris pour une deuxième année le mandat de la présidence de la section de Montréal. L'année 2010 a été remplie de défis, mais aussi de surprises. Au chapitre des défis, nous avons réussi à consolider une équipe complète au niveau du conseil d'administration de la section. En effet, durant les années précédentes, nous avons fonctionné avec un nombre restreint de neuf administrateurs plutôt qu'avec un nombre de treize, tel que prévu dans nos règlements locaux.

Rapidement, en juin 2011, le nouveau conseil d'administration s'est réuni afin de consolider un plan de travail concret où chacun des administrateurs jouera durant l'année un rôle sérieux dans des dossiers importants pour les membres. Quatre comités de travail ont été mis sur pied, soit **1-** programmes d'affinités ou avantages, **2-** recrutement des membres, **3-** service aux membres et enfin **4-** gouvernance. L'objectif principal visé par le travail des comités est d'améliorer le service aux membres et cela sur une base continue.

Au cours de la dernière assemblée générale annuelle nationale (AGA) qui a eu lieu à Ottawa en juin 2011, une résolution présentée par la section de Montréal a été entérinée par l'assemblée constituante. C'est une belle surprise. Il a ainsi été résolu que le Conseil d'administration de l'ANRF établisse d'ici la prochaine AGA une orientation supportant l'atteinte de nos objectifs à l'endroit des aînés ce qui éclairera les sections ainsi que nos partenaires sur nos enjeux, sur nos priorités, sur nos buts et objectifs stratégiques.

Dans ce bulletin, vous trouverez des articles sur notre adhésion à la FADOQ qui nous apportera d'une manière complémentaire une amélioration dans le service que nous voulons offrir aux membres de manière constante. Un autre article relève toute l'importance de la campagne annuelle de charité en milieu de Travail (CCMTGC). Deux autres articles ont été écrits sur les assurances et sur le bénévolat afin de solliciter vos commentaires ou des informations afin de mieux vous connaître. *BONNE LECTURE.*

Jacques Lambert

Anrf.president@cadre.qc.ca

IMPORTANT : RENOUELEMENT DE VOTRE COTISATION 2011
VOIR PAGES 5 ET 6 DU PRÉSENT BULLETIN

L'Association nationale des retraités fédéraux, Section Montréal, est un organisme à but non lucratif, fondé en 1966.

Conseil d'administration

Président

Jacques Lambert

1^{re} vice-président

Jocelyne Wiseman

2^e vice-président

Robert Richard

Secrétaire du Conseil

Arlette Dion

Trésorier

Michel Demers

Administrateurs

Denis Brunette
Camille de Varennes
Pierre Drolet
Nicole Fournier
Loreta Giannetti
Daniel Morin
Gaston Plourde
Raynald Turgeon

Président sortant

Aucun

Rédaction

Loreta Giannetti
Jacques Lambert
Robert Richard
Raynald Turgeon
Paul H. Vanasse

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 14 h.

1940, boul. Henri-Bourassa Est,
bureau 300, Montréal H2B 1S1
Tél.: (514) 381-8824

Adresse courriel et Web:

anrf-fsna@cadre.qc.ca

www.anrf-fsna.qc.ca

Automne 2011



FADOQ – Région de Montréal

Le réseau FADOQ, mieux connu sous la dénomination de la Fédération de l'âge d'Or du Québec a été créé le 3 mars 1962 par madame Marie-Ange Bouchard, travailleuse sociale à St-Jean-sur-Richelieu. En 1969, les regroupements régionaux de Trois-Rivières et de Québec sont les premiers à être créés. Présentement, la FADOQ regroupe plus de 265,000 à travers le Québec dont 23,000 à Montréal.

Le 15 juillet dernier, nous avons eu une rencontre avec la direction de la FADOQ-Ile de Montréal afin d'établir un partenariat actif à titre d'association représentant les retraités fédéraux du grand Montréal-Métropolitain.

Au cours du conseil d'administration tenu le 16 août 2011, les administrateurs ont résolu que la section de Montréal devienne membre associatif du réseau FADOQ-Île de Montréal. Par cette décision historique, votre section permet, par la même occasion, de profiter d'une panoplie d'activités stimulantes, de rabais et de privilèges offerts par la FADOQ.

Par exemple, le coût annuel d'adhésion à la FADOQ-Ile de Montréal pour les membres de l'ANRF-Montréal sera de \$20.00 plutôt que de \$25.00 par année, soit un rabais de 20%.

Par ailleurs, votre adhésion à la FADOQ-Ile de Montréal vous procure des rabais et privilèges nombreux allant de produits d'assurance, de tarifs réduits pour les lunettes, les magazines et journaux, les hôtels et auberges, le soutien informatique, le théâtre, les musées et bien d'autres. Il suffit d'être âgé de plus de 50 ans.

Un des aspects qui revêt une grande importance pour le réseau de bénévoles de votre section, c'est celui de l'organisation d'activités stimulantes pour les membres telles que la formation informatique, les sorties culturelles, des ateliers d'art, des soirées spectacles et danse, des clubs de marche, des tournois de golf, de tennis, des randonnées à vélo et plusieurs autres. En effet, pour votre section, l'organisation d'un tel niveau d'activités de qualité qui sont désirées par nos membres exige beaucoup de temps et d'argent, que ce soit en termes de recrutement continu de bénévoles locaux, du maintien au cours des années de la quantité et de la qualité des activités sociales.

Devant ces faits, au cours des dernières années, malgré notre meilleure volonté, nous n'avons pas réussi à organiser de telles activités récréatives. Votre conseil d'administration a choisi de s'affilier à un réseau hautement réputé dans ce secteur d'activités.

PROFITEZ-EN MAINTENANT. Devenez membre du réseau de la FADOQ-Ile de Montréal. Vous pouvez obtenir un formulaire d'adhésion dans le site Internet de la section au : <http://www.anrf-fsna.qc.ca>. Vous pouvez aussi nous contacter à nos bureaux au (514) 381-8824.

Pour plus de détails à propos de la FADOQ-Ile de Montréal, ou sur son fonctionnement, nous vous invitons à contacter leurs bureaux au (514) 271-1411. N'oubliez pas de mentionner que vous êtes membre de l'ANRF-Montréal.

CAMPAGNE DE CHARITÉ 2011



Le temps est venu, encore cette année, de penser à ceux et celles qui sont démunis ou qui souffrent de maladie et que nous pouvons aider dans le cadre de la campagne de charité que vous connaissez bien parce que vous êtes toujours généreux.

On le voit déjà, la campagne de charité en milieu de travail (CCMTGC) occupe une place unique dans le cœur des fonctionnaires et des retraités fédéraux. Cette collaboration exceptionnelle des employés et des retraités fédéraux du Grand Montréal permet chaque année de ramasser quelques deux millions de dollars qui sont remis aux principaux bénéficiaires que sont *Centraide, Partenaires Santé et d'autres organismes de bienfaisance enregistrés.*



Partenairesanté
Québec
CHOISISSEZ LA SANTÉ

Si ce n'est déjà fait, vous recevrez très bientôt un

formulaire de dons qui ne vous prendra que quelques minutes à remplir et à envoyer par la poste. Ne retardez pas votre plaisir d'aider ceux et celles qui en ont besoin ou qui bénéficieront plus tard des progrès de la science. Et si c'était une ancienne collègue ou un ancien collègue de travail dont vous contribueriez à soulager la détresse physique ou morale. Il faut se souvenir qu'une situation de pauvreté peut facilement engendrer des problèmes de santé; l'inverse est aussi vrai. Peu importe que vous optiez pour l'une ou l'autre mission de la CCMTGC, l'important c'est que vous posiez le geste de donner.

En contribuant à la CCMTGC, vous apporterez de la lumière dans une ou plusieurs vies.

Votre grande générosité vous honore.
Merci infiniment

FAITES-NOUS CONNAÎTRE VOS SOUHAITS



Au moment de lire ces lignes, vous pourrez consulter dans le site Internet de la section un document sur le Régime d'assurance médicaments du Québec. Ce document d'information décrit divers éléments essentiels qu'il est fort utile de connaître avant d'atteindre l'âge de 65 ans, âge auquel la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) vous inscrit d'office à l'assurance médicaments.

L'article vous rappelle que vous avez le choix d'accepter ce programme de la RAMQ ou de tout simplement maintenir votre adhésion au Régime des Soins de santé de la Fonction publique (RSSFP). Pour ceux qui n'ont pas accès à l'Internet, il suffira d'en demander une copie au bureau de l'ANRF (514 381 8824).

La référence exacte se trouvera sous la rubrique: **Nouvelles en bref** dans le site Internet de la section au :

<http://www.anrf-fsna.qc.ca>

Cet article sera, nous l'espérons, le premier d'une série portant sur des sujets qui sont d'un grand intérêt pour les membres de l'ANRF, section Montréal.

Nous pensons aussi produire prochainement un document semblable qui résumera les divers éléments à tenir en ligne de compte en matière de couverture d'assurance médicale au moment de partir en voyage.

À cette fin, nous voulons faire appel à vous, membres de l'ANRF. Nous souhaiterions que vous communiquiez avec nous afin de nous informer des sujets que vous désiriez voir traités dans cette nouvelle série d'articles portant sur les régimes de santé, de soins dentaires ou de situations de voyage.

Il va de soi que les sujets proposés devraient être liés au mandat de l'ANRF et aux préoccupations des retraités fédéraux. Le but poursuivi en publiant ces documents est de fournir une information pratique qui soit utile au plus grand nombre possible de membres. Le traitement des sujets ne sera pas nécessairement exhaustif mais devrait fournir au lecteur des pistes pour compléter les informations mises à sa disposition.

Voilà ! Contactez-nous. Par téléphone, au numéro indiqué ci-haut ou encore par courriel, à l'adresse suivante: anrf-fsna@cadre.qc.ca

Nous vous remercions à l'avance de vos suggestions.

Le bénévolat chez nos membres. Vous en faites ?



Vous le savez, c'est en grande partie grâce aux nombreux bénévoles que l'association nationale des retraités fédéraux peut poursuivre ses objectifs depuis 1963 et maintenir ainsi les acquis reliés aux bénéfices de la pension. Faire du bénévolat dans un organisme quel qu'il soit apporte beaucoup à l'organisation mais également, et surtout, apporte énormément au bénévole. D'ailleurs, lorsqu'on arrive à la retraite, rien de mieux que le bénévolat pour rester actif et maintenir son équilibre mental, physique et spirituel. Nous croyons que vous êtes nombreux à vous impliquer bénévolement dans vos communautés que ce soit pour le sport, l'art, les centres hospitaliers, les jeunes etc. Cette nouvelle rubrique a pour objectif de mieux faire connaître les activités de bénévolat dans lesquelles s'impliquent nos membres et, par ricochet, donner une visibilité aux membres de la section de Montréal de l'ANRF.

Vous faites du bénévolat? Alors, partagez votre expérience avec les autres membres de l'ANRF en nous faisant parvenir par courriel (anrf-fsna@cadre.qc.ca) un paragraphe ou deux résumant votre expérience comme bénévole et parlez-nous également de l'organisme comme tel et ce qui vous a motivé dans votre choix d'activité de bénévolat.



IMPORTANT

IMPORTANT

IMPORTANT

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION POUR L'ANNÉE 2012

Voici venu le temps de l'année où nous devons renouveler notre cotisation annuelle. Nous ne saurions trop faire la promotion de l'importance, pour un retraité du gouvernement fédéral, d'être un membre à part entière de l'ANRF. Cette organisation nationale est la seule qui a pour mission de protéger nos droits acquis et de négocier d'autres avantages à titre de retraité.

Si la date d'expiration de votre carte de membre est le **31 MARS 2012**, cela signifie que vous avez déjà autorisé la retenue à la source, c'est-à-dire que le paiement de votre cotisation est retenu chaque mois de votre chèque de pension. **Par conséquent, vous n'avez pas à tenir compte de ce rappel.**

Cependant, pour ceux et celles dont la date d'expiration sur la carte de membre indique le **31 DÉCEMBRE 2011**, cela indique tout simplement qu'ils n'ont pas encore adhéré à la retenue à la source.

Pour ces membres, il y a deux options à leur disposition, soit de s'inscrire à la retenue à source ou de continuer de payer par chèque. Mais avant de procéder à votre renouvellement, nous voulons vous transmettre les informations suivantes :

- *L'ANRF donne la priorité à la retenue à la source. Désormais, cette orientation nationale est reflétée dans le site Internet de l'ANRF national, dans les communications avec les membres, dans les Statuts nationaux et dans les formulaires d'adhésion et de renouvellement des cotisations.*
- *Cette résolution n'exclut pas le paiement des cotisations par chèque. Mais le devoir d'une section est d'informer les membres de cette orientation nationale portant sur la retenue à la source.*
- ***Pourquoi?** La raison est fort simple. Il y a plus de 650 à 1000 membres, selon les années que nous devons rappeler deux et même trois fois en vue de renouveler leur cotisation. Ces rappels systématiques demandent énormément de temps et de travail de la part des bénévoles et coûtent chers à votre section, en papier, en frais postaux, en coûts d'interurbains, en repas et en frais de transport des bénévoles. C'est votre argent, pensez-y bien. De plus, de moins en moins de bénévoles sont intéressés à accomplir ce travail de relance.*
- *Les **AVANTAGES** : vous n'avez plus à vous préoccuper d'envoyer votre chèque à chaque année. C'est simple et facile pour vous et cela ne coûte rien à votre section. C'est aussi simple et sécuritaire que pour toutes les autres déductions à la source qui sont inscrits sur votre talon de chèque de votre pension.*

Pour procéder au renouvellement de votre adhésion pour l'année 2012, veuillez donc remplir un de deux formulaires ci-dessous et l'expédier au plus tard pour le 31 décembre 2011 au bureau de l'ANRF à l'adresse suivante :

**ANRF-Montréal
1940 Henri-Bourassa Est, bureau 300
Montréal (Québec)
H2B 1S1**

Option 1 - Autorisation permettant la retenue à la source de mes cotisations (RCS)

Vous devez remplir la présente partie si vous souhaitez que vos cotisations à l'ANRF soient désormais retenues tous les mois directement sur votre pension.

J'autorise Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) à retenir sur ma pension mes cotisations à l'ANRF et à remettre ces cotisations à l'ANRF. Il est entendu que je peux annuler cette autorisation à n'importe quel moment, en avisant l'ANRF de ma décision.

Nom : _____ Prénom _____

Signature : _____ Date : _____

No de pension * : _____ No de membre de l'ANRF : _____

* L'information recueillie sera transmise uniquement à Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada (TPSGC)
* (NUMÉRO ATTRIBUÉ PAR LE RÉGIME COCHÉ CI-DESSOUS)

Source : (NE COCHEZ QU'UN SEUL RÉGIME) (LA RETENUE À LA SOURCE NE S'APPLIQUE PAS AU RÉGIME DES JUGES)

Forces canadiennes Fonction publique GRC
Et je reçois cette pension à titre : de retraité de survivant

Catégorie d'adhésion de l'ANRF :

Adhésion individuelle (2.85 \$ par mois) Adhésion familiale (3,70 \$ par mois)

* La retenue des cotisations à la source (RCS) NE S'APPLIQUE PAS AUX PENSIONS DE SURVIVANTS DE LA GRC, AUX RÉGIMES DES JUGES, NI AUX COTISATIONS DES MEMBRES ASSOCIÉS

Option 2 - Renouvellement par chèque de ma cotisation de l'année 2012

Nom : _____ Prénom : _____

(EN LETTRES MOULÉES, EXACTEMENT TEL QU'IL FIGURE SUR LE RELEVÉ DE VOTRE PENSION)

Nom du conjoint : _____ Prénom du conjoint : _____

Adresse : _____ Ville: _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Numéro de pension : _____ Courriel : _____

Adhésion individuelle : \$34.20 Adhésion familiale : \$44.40 Membre associé : \$15.00

N'oubliez pas d'indiquer votre numéro de pension de retraité sur votre chèque

Les chèques postdatés au 31 décembre 2011 seront acceptés.

Un arrérage excédant trois (3) mois peut, après avis, engendrer une radiation.

NOTA BENE : IL N'Y AURA PAS DE RAPPEL FAIT DURANT L'ANNÉE 2012 POUR CEUX ET CELLES QUI N'AURONT PAS RENOUELÉ LEUR COTISATION ANNUELLE.

EN CONSÉQUENCE, VOTRE ADHÉSION À L'ANRF POURRAIT PRENDRE FIN

DÎNER DE NOËL



Le dîner de Noël! Une rencontre spéciale et amusante qui permet à tous les membres de célébrer ensemble la fête de Noël, la fin de l'année et le début de la nouvelle année 2012.

Vous êtes conviés à **un dîner festif qui se tiendra le 1er décembre 2011**, à midi. Nous vous suggérons d'arriver vers 11h30 de façon à ce que le tout commence à midi. Le dîner aura lieu dans la magnifique salle de réception « *Le Rizz* », située 6630 rue Jarry Est, St-Léonard, www.lerizz.com. (Métro Langelier, autobus 33 direction Nord, descendre à Jarry). Un grand stationnement est disponible à l'arrière.

Le prix est de 30\$ par personne, pour les membres et les conjoints membres. Le prix pour les non membres est de 60\$ (prix du repas).

Si vous voulez vous joindre à d'anciens collègues et amis, **vous pourrez réserver une table de 8 pour 225\$**. Vous devrez, à ce moment-là, nous indiquer le nom des personnes inscrites à votre table ainsi que leur numéro de membre. Une confirmation vous sera envoyée afin de vous indiquer votre numéro de table.

Voici le menu :

Cocktail : Mousseux – Canapés chauds **Entrée –** Crème de légumes

Pâtes - Fazzoletti (petits mouchoirs farcis) **Salade -** Mixte printanière

Assiette de résistance : Escalope de veau sauce au vin blanc avec bouquet de légumes

Dessert : Gâteau praliné, Café, thé, eau et liqueurs douces.

Deux bouteilles de vin rouge seront servies par table de 8 personnes. Si vous préférez du vin blanc, vous devez l'indiquer au serveur. **Vous pouvez obtenir un menu végétarien en complétant le coupon-réponse ci-dessous.**

Comme à l'habitude, nous aurons des prix de présence.

Comme nous aurons un menu exclusif pour l'ANRF, il nous faut informer le restaurateur dans la semaine du 7 novembre du nombre de personnes présentes pour la quantité de plats qu'il devra préparer et le payer en conséquence. *Nous avons aussi un nombre maximal de places qui est de 300 personnes, donc les premiers arrivés seront les premiers inscrits.*

Si cette célébration réputée vous intéresse, nous vous demandons de vous inscrire au **Dîner de Noël immédiatement**.

**Utilisez le coupon ci-dessous
Faites-le parvenir le plus tôt possible avec votre contribution
avant le 9 novembre 2011**

Coupon-réponse pour le Dîner de Noël – ANRF, section de Montréal

Nom du membre : _____ Numéro de membre : _____

Nom du conjoint : _____ Membre : Oui NON

Si oui, numéro de membre requis : _____

Ci-inclus un chèque : 30\$ (membre) ou 60\$ (non membre)

Repas végétarien 1 personne ou 2 personne

Je désire réserver une table pour 8 personnes. Ci-inclus 225\$

Responsable _____ Téléphone _____

Courriel _____

Liste des membres	Numéro de membre	Repas végétarien
1. _____	_____	_____
2. _____	_____	_____
3. _____	_____	_____
4. _____	_____	_____
5. _____	_____	_____
6. _____	_____	_____
7. _____	_____	_____
8. _____	_____	_____

***Important** : Prière d'indiquer les personnes désirant un repas végétarien. Un coupon vous sera transmis et vous devrez le présenter à la table.*

Faites parvenir votre **coupon-réponse** et **votre chèque** au plus tard le 9 novembre 2011 avec **la mention Dîner de Noël** à l'adresse suivante :

ANRF, 1940 Henri-Bourassa Est, bureau 300
Montréal (Québec) H2B 1S1

Pour de l'information supplémentaire : 514-381-8824.